

Conditions de réservation et d'annulation

2022

Tarifs par jour et par personne

Petit déjeuner : 11€

Petit déjeuner en chambre : 14€

Supplément animal : 8€

Parking (réservation obligatoire selon disponibilités) : 5€

Soirée Etape Affaire à Vichy : 79€, 89€, 99€

(Soirée étape gourmande : + 20€)

Taxe de séjour : 1.25€

L'établissement n'accepte plus les chèques

Attention : selon la situation sanitaire et les directives publiques, nous appliquons les mesures barrières et nous vous en demandons une stricte observation sous peine d'expulsion. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée.

Tout au long du séjour les chambres doivent rester propres et aérées – INTERDICTION DE FUMER
Chek in : entre 15h00 et 16h00 Chek out : 11h00

Repas :

Dans le cadre d'un forfait « pension ou ½ pension », tout repas pris à l'extérieur de l'Hotel ne peut être déduit du forfait, ni remplacé par un autre repas ou une autre personne.

Les dimanche midi et les jours fériés sont soumis à supplément de 10€/jour dans le cadre d'une demi pension (pension complète exclus car le dimanche soir compense le dimanche midi).

Pour vos excursions, un repas froid peut vous être préparé s'il est demandé la veille.

La formule « Etape affaire » est uniquement réservée aux personnes en déplacement professionnel et après accord avec l'Hotel (une carte de visite professionnelle pourra vous être demandée). Elle comprend 1 nuit, 1 petit déjeuner et 1 repas Menu du Marché (hors boisson). Une étape gourmande comprend un supplément de 20€ pour accéder au Menu Saveur EPD (+ gastronomique).

Les forfaits ne sont pas modifiables.

Arrhes :

Pour toute réservation, nous vous demandons impérativement un numéro de CB que nous utilisons en prélèvement à titre d'arrhes* dans certains cas précis :

- En cas d'arrivée après 22h : nous prélevons la première nuit (cas particulier)
- En cas d'annulation à J-1 minimum : nous prélevons la première nuit
- En période sportive ou culturelle de grande ampleur ou en cas de grande affluence : nous prélevons la totalité des nuitées à J-8 (cas particulier)

Les séjours d'une nuit sont à régler à l'arrivée

Les séjours supérieurs à 3 jours doivent verser 30% d'arrhes* à la réservation, et effectuer un règlement partiel chaque fin de semaine en Carte bancaire ou espèces

Conditions d'Annulation 2022

Interruption de séjour : paiement au départ de la totalité du séjour réservé

Annulation : en cas d'annulation, les dispositions ci-après s'appliquent

Frais d'annulation pour les clients individuels

*Les arrhes (code Civil art.2590) sont considérées comme dédit en cas d'annulation, et de ce fait ne sont en aucun cas remboursés.

Compte tenu des frais retenus pour un long séjour, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation/interruption de séjour ou de vérifier celle de votre CARTE BANCAIRE.